

**PIECES COMPORTANT DES ELEMENTS EN PLASTIQUE
COMPORTEMENT A LA CHALEUR
EN ETUDE SECHE NON RADIANTE**

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est en conformité technique avec la méthode d'essai RENAULT n° 1234.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les Services Normalisation de PEUGEOT S.A. et RENAULT en MARS 1984.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet l'évaluation du comportement à une exposition prolongée à la chaleur sèche des pièces en matière thermoplastique, du point de vue retrait, déformation et modification d'aspect.

Cet essai ne doit être effectué que pour le contrôle des contraintes de moulage.

Elle s'applique à toutes les pièces comportant des éléments en plastique montées sur véhicules, telles que planches de bord, volants, calandres, feux, poignées d'ouverture de porte, ...

2.PRINCIPE

La méthode consiste à placer les pièces à examiner dans une étuve ventilée, préalablement portée à la température choisie, pendant un temps déterminé.

La température et la durée de l'essai sont fixées par les documents.

3.APPAREILLAGE

3.1.ETUVE

comportant un dispositif de ventilation forcée à air pulsé permettant d'obtenir une bonne homogénéité de température dans tout l'espace utile et un maintien de la température choisie pendant toute la durée de l'essai. L'étuve doit comporter un dispositif de régulation, tel que la température ne varie pas plus de $\pm 2^{\circ}\text{C}$ autour de la valeur choisie au cours de l'essai et de $\pm 1^{\circ}\text{C}$ d'une extrémité à l'autre de la pièce.

Les dimensions intérieures de l'étuve doivent être telles que la pièce essayée ne touche en aucun cas les parois de l'étuve ou le plancher et ne perturbe pas la circulation de l'air.

3.2.GRILLE

placée à mi-hauteur de l'étuve, de façon à éviter le contact des pièces avec le plancher de l'étuve.

3.3.THERMOMETRES ETALONNES

gradués en $0,5^{\circ}\text{C}$, placés dans des erlenmeyers remplis d'huile de vaseline ou thermocouples reliés à un dispositif d'enregistrement de la température.

3.4.MONTAGE PERMETTANT DE FIXER LA PIECE A EXAMINER

dans des conditions aussi voisines que possible du mode de fixation sur véhicule.

3.5.MATERIEL NECESSAIRE POUR FAIRE DES REPERES VISIBLES SUR LA PIECE A EXAMINER

3.6.INSTRUMENTS DE MESURE APPROPRIES

tels que : réglets, trusquins, pieds à coulisse, compas à verge et autres.